

**2<sup>e</sup> Congrès mondial contre  
l'exploitation sexuelle des enfants  
à des fins commerciales  
Yokohama, Japon, du 17 au 20 décembre 2001**

En août 1996, 122 gouvernements se sont rassemblés à Stockholm, Suède, pour débattre de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et s'engager à agir contre ce phénomène. Organisé par le gouvernement suédois en coopération avec l'UNICEF, l'organisation militante ECPAT et le Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant, le premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales a fait œuvre de pionnier. C'était en effet la première fois que des gouvernements, des institutions des Nations Unies et des représentants de la société civile unissaient leurs forces sur un pied d'égalité pour s'attaquer à cette grave violation des droits de l'enfant à la santé, à la sécurité et à la protection contre les mauvais traitements.

Aujourd'hui, cinq ans après, le Gouvernement japonais et les organisateurs conjoints – l'UNICEF, l'ECPAT et le Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant – invitent les gouvernements, les ONG, les organismes intergouvernementaux et les représentants du secteur privé, les jeunes et d'autres personnes qui s'emploient à éliminer l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales à se rencontrer pour examiner les progrès accomplis. Ce congrès de travail s'attachera surtout à actualiser l'information, faire fond sur les activités menées depuis Stockholm, tirer les leçons de l'expérience et progresser en comprenant mieux le problème, avec des idées plus nombreuses et de meilleures propositions pour l'action, de nouveaux partenariats et un engagement plus résolu.

**Quand se tiendra le deuxième Congrès mondial ?**

Du 17 au 20 décembre 2001

**Où se déroulera-t-il ?**

Au Centre de conférences du complexe Pacifico Yokohama, Yokohama, Japon

**Qui y participera ?**

Des délégations gouvernementales, des organisations non gouvernementales (ONG), des institutions des Nations Unies et d'autres organismes intergouvernementaux compétents, des représentants du secteur privé, des médias.

Des enfants et des jeunes y participeront également et se rencontreront aussi du 13 au 16 décembre à Kawasaki, Japon, pour un rassemblement spécial de la jeunesse.

## **De Stockholm à Yokohama**

Beaucoup a été fait depuis 1996 : des mesures ont été prises pour libérer les enfants de l'exploitation et les aider à se rétablir et se réinsérer dans la société; des campagnes ont sensibilisé l'opinion publique et ciblé des groupes spécifiques dont la compréhension est vitale; des projets ont tenté de protéger les enfants particulièrement vulnérables à l'exploitation; la recherche a permis de mieux comprendre les exploiters, les mécanismes et les obstacles à surmonter.

Un Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants a été adopté et ouvert à la signature des Etats. La Convention (n° 182) du BIT sur les pires formes de travail des enfants a été adoptée en juin 1999; elle prévoit que les Etats Membres du BIT doivent prendre des mesures immédiates et efficaces pour assurer l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants. Un Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, a également été adopté et ouvert à la signature. Des législations nationales ont été révisées et renforcées, et plus de 21 pays peuvent désormais appliquer des lois pénales extraterritoriales, qui permettent de poursuivre des nationaux qui ont commis des délits sur la personne d'enfants à l'étranger. Trente-quatre pays ont adopté des plans d'action nationaux contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et 26 autres élaborent des plans de ce type. Mais nous n'avons fait qu'effleurer la surface du problème.

## **L'offre et la demande**

Chaque année, des millions d'enfants sont encore sacrifiés pour satisfaire les appétits sexuels et la recherche de profits financiers d'exploiteurs dans le monde entier. Il est impossible de savoir combien d'enfants sont victimes de cette activité criminelle, car ils sont le plus souvent cachés – enfermés loin des regards dans des maisons closes miteuses, dans des camions attendant le client le long des frontières, parfois loin de chez eux dans des villes et des pays où on les a fait entrer clandestinement, ou peut-être dans des écoles et des centres commerciaux de banlieues bourgeoises.

Car nul pays n'est exempt de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, nulle société n'en est à l'abri et aucun enfant n'est totalement protégé. La pauvreté, les pratiques traditionnelles, les dysfonctionnements familiaux, les drogues et les conflits accroissent la vulnérabilité des enfants à l'exploitation sous toutes ses formes, tout comme le fait de naître femme. Mais les pressions du consumérisme, les idées fausses sur la sexualité et la santé, et surtout la demande accrue et les intérêts financiers font que beaucoup d'enfants qui ne devraient pas normalement être considérés comme vulnérables courent aussi un risque. Dans le monde global et pourtant isolateur des nouveaux médias, les enfants sont la cible de pervers et d'exploiteurs en ligne, alors que le commerce de la pornographie infantile s'étend encore plus vite et plus loin vers ceux qui les exploitent à distance.

La demande est stimulée à la fois par des délinquants pédophiles et non-pédophiles. L'offre est alimentée par des familles pauvres qui vendent, en connaissance de cause ou contre leur gré, leurs enfants à l'industrie du sexe, par des rabatteuses à l'apparence de grands-mères inoffensives qui promettent aux villageois un revenu grâce à leurs enfants, par les proxénètes et les maquerelles qui considèrent les enfants comme une marchandise, par le crime organisé qui pratique la traite d'enfants comme des biens de contrebande. Et beaucoup de ces délits bénéficient de vastes complicités : les chauffeurs de taxi qui facilitent les rendez-vous, les employés d'hôtel qui ferment les yeux, les voisins qui pardonnent au locataire d'à côté ses petites faiblesses.

Où qu'elle se produise, sous quelque forme que ce soit et avec la complicité de n'importe quel individu ou groupe, une chose est sûre : l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est partout et elle n'est jamais loin.

**Pour de plus amples informations :**

Demandes de gouvernements et logistique du Congrès :

Ministère des affaires étrangères du Japon, secrétariat du Congrès de Yokohama:

<http://www.mofa.go.jp/mofaj/>

Demandes d'institutions intergouvernementales: UNICEF : [gbalagopal@unicef.org](mailto:gbalagopal@unicef.org)

Demandes du secteur privé et d'ONG: ECPAT: [ecpatbkk@ksc15.th.com](mailto:ecpatbkk@ksc15.th.com)

et/ou: Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant: [info@focalpointngo.org](mailto:info@focalpointngo.org)

Médias: conseillère en communication: [yokomedia@pleasehelp.co.uk](mailto:yokomedia@pleasehelp.co.uk)

Documentation générale et dernières nouvelles à partir du mi-juin 2001:

[www.focalpointngo.org/yokohama](http://www.focalpointngo.org/yokohama)